

# COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE

## AVEC BYCHAWA (Pologne)

### Compte rendu du Conseil d'Administration

Du 4 mai 2022 à la Maison de la solidarité

**Etaient présents** : Dominique Martin, Georges Blandin, Viviane Picarda, Jocelyne Lemasson, Nicole Babin, Marie-Christine Corgnet, Michel Clouet, Michèle Catherine, Marie-Paule David, Hélène Bocher, Alain Le Fichoux, Monique Gautier, Marie-José Duneau, Eric Nozay, Jola Brisset

**Excusés** : Erwan Bouvais, Gérard Caffin

1- **Secrétaire de séance** : Nicole Babin

2- **COMPTE RENDU DU CA DU 6 Avril :**

« **Action pour l'Ukraine** » :

Georges fait remarquer que le 2<sup>e</sup> transport des dons a été anticipé. Il convient d'écrire « En prenant un transporteur polonais.... **les 4 dernières palettes vont partir pour Bychawa** » au lieu de « **sont parties pour Bychawa** »

Modification apportée, le compte rendu est voté à l'unanimité.

3- **SOIREE DU 29 AVRIL :**

Dominique nous transmet les félicitations qu'il a reçues et remercie chaleureusement les membres du CA pour la préparation, l'organisation, la déco, la qualité des produits.

Une centaine de personnes étaient présentes à cette soirée jugée par tous comme une réussite. A partir de 18h30 un pot était offert pour remercier les bénévoles qui ont participé à l'action pour l'Ukraine. Chacun a pu déguster et apprécier quelques spécialités polonaises et de délicieux « gâteaux polonais faits maison ». Tous reconnaissent que c'était une bonne idée car cela a permis aux participants d'assister tout naturellement à la conférence présentée par Jean Bernard Lugadet à 20h : « Les frontières de la Pologne », conférence intéressante et vivante.

Bilan donc très positif, certains bénévoles de l'action pour l'Ukraine ont été touchés par cette invitation. Un beau moment de convivialité.

4- **UKRAINE :**

La collecte effectuée dans les supermarchés de La Chapelle a été impressionnante. Les dernières palettes ont été acheminées vers Bychawa par un transporteur polonais trouvé par Jola et Sébastien Brisset. Parties le 28 avril elles devraient arriver à Bychawa vers le 11 mai.

Dominique propose d'offrir une bouteille de whisky pour remercier l'Association « Actions humanitaires » de nous avoir accueillis dans leur local. Proposition acceptée.

Les dons en espèces ont été également importants.

Dominique nous fait part d'un courrier de Marc Trelu président de l'UACE. Une somme de 600 euros sera versée par leur association pour l'aide à l'Ukraine.

Hamadryade prévoit également de récolter des fonds lors de sa représentation du 8 mai.

Au 26 avril la somme totale des dons en espèce s'élevait déjà à **13689 €**.

**5600 €** (dont 1600€ de lanca Solidarité) ont permis le transport vers Bychawa des denrées récoltées.

En outre plusieurs versements ont déjà été effectués au Comité de jumelage de BYCHAWA pour un total à ce jour de **6000 €**.

Un autre versement est à prévoir.

La mairie de La Chapelle sur Erdre a procédé directement de son côté à un virement de **5000 euros** au Comité de jumelage de Bychawa .

Eric rappelle que sur cette somme 2500€ étaient destinés à la Roumanie qui a souhaité que cette argent soit versée à Bychawa pour l'aide aux réfugiés.

Compte tenu de ces sommes importantes Dominique demande s'il ne serait pas judicieux de demander en retour un état des lieux des dépenses effectuées par Bychawa. Après de nombreuses discussions, il a été convenu de poser la question en toute simplicité à la délégation qui doit venir à La Chapelle sur Erdre le 11 mai. Il ne s'agit pas de demander des factures détaillées mais de savoir ce que ces dons ont permis de réaliser.

Déjà Arthur a signalé l'achat de denrées alimentaires et de médicaments. En tout état de cause, il sera intéressant de pouvoir présenter un bilan de cette opération à l'AG en 2023.

## 5-TYBYS

Waldeck arrive à la Chapelle le jeudi 5 mai à 15h30. Il sera hébergé chez Viviane et Patrick Picarda.

La première urgence va être de remettre le bateau en état. La remise à l'eau est prévue le 13 mai : ce sera le test d'étanchéité. La sortie du bateau est prévue le 18 mai pour un départ par transporteur le jour même de La Chapelle à Paris. Dominique a reçu le devis d'un transporteur. Cette somme est relativement importante (environ 1000€). Dominique a déjà suggéré à Waldeck de participer financièrement aux frais de retour. Un geste de sa part nous semble naturel.

Cette aventure s'inscrit dans le projet des « 20 ans du comité de jumelage » qui a fait l'objet d'une subvention municipale. Cela a permis de prendre en charge les frais d'aller (environ 1500€) et la location de l'emplacement à l'Ancre (290€). La mairie de Bychawa prend en charge les frais de carburant à hauteur de 2000€.

De plus Waldeck souhaite un équipage pour l'accompagner de Paris à Nancy où il doit être impérativement le 12 juin. Un mail va être envoyé aux adhérents en ce sens. Aucun membre du CA n'est en effet disponible à ces dates. Eric suggère de contacter aussi les membres de l'Ancre. Il faudrait au moins une personne.

Arriveront également à La Chapelle le 11 mai le maire de Bychawa ainsi que la directrice de l'école primaire. A l'heure actuelle nous attendons une confirmation de leur venue. Difficile donc d'établir un planning pour leur séjour. Le maire sera hébergé par le Maire de La Chapelle Fabrice Roussel. Il reste à trouver un hébergement pour la directrice. Le principal du collège Le Grand Beauregard les rencontrera le jeudi 12 mai à 11h. Ce sera l'occasion de discuter des modalités de reprise des échanges scolaires interrompus depuis quelques années. Un repas en commun au collège suivra cet entretien.

Eric propose de prendre en charge la délégation le vendredi 13 mai.

Un pot est prévu à l'Ancre le même soir. Dominique avance le chiffre de 70 personnes.

Eric doit se renseigner pour la prise en charge de cette soirée. La délégation repartira le 14 mai.

## 5- CONTRAT DE TRAVAIL DE JOLA BRISSET

Jola Brisset nous aide depuis de nombreuses années pour les traductions orales ou écrites générées par nos échanges avec Bychawa.

Elle est employée grâce au système CEA (Contrat Emploi Associatif) compte tenu du faible nombre d'heures effectuées dans l'année et de l'irrégularité des interventions.

Depuis quelques années il est fait obligation à tous les employeurs de proposer à ses salariés une mutuelle. Jocelyne, notre trésorière, a été alertée à ce sujet par l'URSSAF.

Jola dispose déjà d'une mutuelle familiale de par l'activité professionnelle de son mari.

La mutuelle prise par nos soins, au vu de la faible rémunération, ne lui donnerait aucun droit.

Le plus intéressant sera la MGEN. Georges les a déjà contactés. Jola de son côté remplira un formulaire de dispense à cette mutuelle. Aucune somme ne sera ainsi prélevée.

Jocelyne propose également de modifier légèrement le contrat de Jola.

La décision est prise de requalifier « **CDD saisonnier** » en « **CDD d'usage** » qui convient mieux à l'activité effectuée.

Il faudra être attentif à bien justifier les sommes versées à Jola en précisant le cadre de ses interventions.

## 6- QUESTIONS DIVERSES

.UKRAINE : Georges a rencontré plusieurs personnes qui ont suggéré de continuer à récolter des fonds pour l'Ukraine en faisant intervenir des associations chapelaines. De nombreuses associations ont déjà versé des dons. Hélène nous signale que cela a été aussi évoqué à l'OMCRI. Reste à trouver le genre de manifestations et le lieu. Les associations ont déjà bouclé leur programme pour cette année et il n'y a plus de créneaux à Capellia. Est-ce pertinent de faire autre chose ? La guerre va durer. Georges propose septembre, Hélène un film en novembre par exemple. On attend donc des idées.

.BANQUE : Alain demande si nous avons pris rendez vous pour le changement de banque.

Dominique indique que le choix de la nouvelle banque est acté, ce sera le Crédit Agricole. Reste à définir une date pour le rendez-vous.

Le CA se termine à 22h .